

DECLARATION DES PERFORMANCES

conformément avec l'annexe III du règlement européen UE 305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

Bourrelet de dilation coupe-feu SnakePART ECO

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

n° de lot : voir emballage du produit

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Produits de compartimentage et de calfeutrement au feu :
Joints d'étanchéité linéaires (voir ETE 15/0552 du 27/11/2023)**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse du fabricant conformément à l'article 1, paragraphe 5 :

NUVIA PROTECTION
1306 route d'Argent
38510 Morestel (FRANCE)
<https://www.nuviatech-protection.com/>

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V :

Système 1

Document d'évaluation européen	DEE 350141-00-1106 (septembre 2017)
Evaluation technique européenne	ETE 15/0552 du 27/11/2023
Organisme d'évaluation technique	CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
Organisme notifié	CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Exigence fondamentale	Performances déclarées / Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E selon EN 13501-1
Résistance au feu	Performances de résistance au feu et domaine d'application selon EN 13501-2 (voir ETE 15/0552 du 27/11/2023)
Substances dangereuses	voir ETE 15/0552 du 27/11/2023
Propriétés thermiques	Testé selon EN 12664 : $\lambda=0,054 \text{ W.m}^{-1}.\text{K}^{-1}$; $R=1,06 \text{ m}^2.\text{K.W}^{-1}$
Perméabilité à l'air	Testé selon EN 1026 (voir ETE 15/0552 du 27/11/2023)
Usage prévu	Type Y2 selon DEE 350141-00-1106

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nicolas Ytournel, Directeur Technique